

**Les conditions de travail des professeur-e-s des écoles sont de plus en plus difficiles. Leur engagement professionnel doit être mieux reconnu.**

## Des constats

Le métier de professeur des écoles s'est considérablement complexifié au quotidien compte tenu :

- du travail relationnel à mener avec les familles ;
- des relations à entretenir avec d'autres partenaires (collège, crèche, associations, municipalité) ;
- de l'inclusion d'élèves à besoins particuliers ;
- du manque de reconnaissance et de confiance de la hiérarchie ;
- d'injonctions hiérarchiques quant aux pratiques pédagogiques de plus en plus pressantes (notamment au CP) ;
- du décalage de rémunération entre le premier et le second degré, notamment en matière indemnitaire ;
- d'un temps de travail contraint qui a considérablement augmenté.



## Des revendications

Le Sgen-CFDT revendique donc pour les enseignants du premier degré :

- la possibilité offerte à tous de bénéficier d'une formation continue choisie et fondée sur leurs besoins ;
- le droit effectif au temps partiel à la demande du professeur des écoles ;
- une modulation possible du temps de travail en fin de carrière (CFDT) ;
- la reconnaissance du travail invisible dans le temps de travail des personnels ;
- une équité des rémunérations entre le premier et le second degré au niveau indemnitaire comme les heures supplémentaires ;
- une formation et un accompagnement régulier autour de l'accueil des enfants à besoins particuliers ;
- le droit de partir à la retraite dès ouverture des droits ;
- la possibilité de bénéficier de la cessation progressive d'activité ;
- la possibilité réelle de bénéficier d'une mobilité géographique et fonctionnelle ;
- la possibilité de travailler autrement dans sa classe et son école avec les moyens pédagogiques nécessaires.

**Le Sgen-CFDT revendique avant tout une véritable autonomie des équipes et la reconnaissance de l'engagement de tous les personnels !**